



PARCOURS PERSONNALISÉ

La pratique d'ensemble au cœur du projet de chaque artiste

Parcours non diplômant jeune/adulte
accessible dès 11 ans ou Fin cycle 1 obtenu

CONTENU

Pratique collective : 1 séance par semaine

Instrument : 1 cours individuel



Le parcours non diplômant

Seul c'est bien, mais à plusieurs, c'est mieux !

Le parcours non diplômant permet de réaliser un parcours d'apprentissage très complet tourné vers le plaisir du musicien amateur et le partage au sein d'un groupe sans passage d'examens.

DÉTAILS DU PARCOURS

1 pratique collective / semaine

30mn de cours individuel / semaine

Pas de passage d'examen